



## ÉLOGE DE M. TRUDAINE\*.

**D**ANIEL-CHARLES TRUDAINE, Conseiller d'État, & aux Conseils royaux de finance & de commerce, Intendant des finances, & Honoraire de l'Académie des Sciences, naquit à Paris le 3 janvier 1703. Il étoit fils de Charles Trudaine, Conseiller d'État, & de Renée-Magdeleine de Rambouillet de la Sablière. M. Trudaine son père avoit été successivement Intendant de Lyon & de Dijon, & Prevôt des Marchands de Paris. Il joignoit aux principes de la probité la plus exacte, un cœur sensible & droit; toujours vrai, toujours humain, toujours ferme dans ce qu'il croyoit juste. Sa probité rigide n'avoit pu se plier aux différentes circonstances. Le feu Roi l'honoroit de sa confiance. M. le Chancelier Voisins, qui avoit épousé sa sœur, l'avoit mis souvent dans le cas de faire valoir ses services. Il étoit encore Prevôt des Marchands dans le temps des Billets de banque: M. Law étoit alors Contrôleur général des finances; il proposa une opération sur les Rentes dûes par le domaine de la ville de Paris: M. Trudaine crut ne devoir pas s'y prêter. Son inflexibilité sur ce point étant extrême, M.<sup>gr</sup> le duc d'Orléans engagea le Roi à nommer à la place de Prevôt des Marchands; mais il ne lui retira ni son estime, ni ses bontés: il lui dit un jour, *Nous vous avons ôté votre place parce que vous êtes trop honnête homme.* Ce mot seul de la part d'un Prince qui a toujours passé pour un des plus équitables appréciateurs de ceux qu'il employoit, suffiroit pour illustrer une disgrâce.

M. Trudaine, rendu à sa tranquillité & aux fonctions de sa place de Conseiller d'État, mourut peu de temps après, estimé du

\* L'Éloge suivant est dans un cas si nouveau, qu'il exige de l'Historien de l'Académie une déclaration publique; chargé, par la place qu'il a l'honneur d'occuper, de faire l'éloge des Académiciens que la mort enlève à l'Académie, il s'étoit adressé à M. Trudaine de Montigny, pour en obtenir les mémoires nécessaires à l'éloge de M. son Père; ceux qu'il lui a remis lui ont paru si bien faits, & le portrait qu'on y fait de ce digne Magistrat si bien frappé, qu'il a cru les devoir donner presque sans aucun changement, & il déclare qu'il n'y a eu d'autre part que de les avoir approuvés.

public & regretté de ses amis. Il s'étoit marié en 1700, avec M.<sup>lle</sup> de la Sablière, petite-fille de M. & de M.<sup>me</sup> de la Sablière, connus tous deux dans la République des Lettres, l'un par quelques ouvrages de poésie qui ont été donnés au public, l'autre par son goût pour la société des Gens de Lettres, & sur-tout du célèbre la Fontaine. M. de la Sablière leur fils, qui avoit le malheur d'être attaché aux erreurs de la Religion prétendue réformée, fut obligé d'abandonner la France, & de se retirer en Angleterre, avec sa femme & quelques-uns de ses enfans. Sa fille cadette, héritière de grands biens, mise en couvent, & élevée dans les principes de la religion Catholique, y persévéra jusqu'à la mort, avec des sentimens d'une piété vraiment exemplaire. Ils eurent cinq enfans, deux fils & trois filles. L'aîné est M. Trudaine, dont on se propose ici de peindre la vie & le caractère. Le cadet servoit dans la Gendarmerie, & y mourut âgé de vingt-quatre ans. L'aînée des filles avoit épousé M. le marquis de la Tour-Maubourg, depuis Maréchal de France, dont elle eut une fille, mariée à M. le prince de Tingry, & morte sans enfans. La cadette épousa M. Pâris de la Brosse, président de la Chambre des Comptes, & mourut sans enfans. Et la dernière fut religieuse dans le couvent de Sainte-Élisabeth, où elle est morte. M.<sup>me</sup> Trudaine a survécu long-temps à son mari; elle est morte en 1740, fort regrettée de ceux qui vivoient avec elle: sa vertu, sa piété, sa douceur, le choix de ses amis, l'agrément de son esprit, la faisoient rechercher dans la société, & respecter dans le public.

M. Trudaine fut élevé au collège des Jésuites, où il fit de bonnes études: il y prit un goût particulier pour la lecture des Anciens, qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie. Lorsqu'il fut sorti du collège, il fit son Droit, & fut Conseiller au Parlement en 1721. Il perdit son père à peu près dans le même temps. M. le Chancelier Voisins, son oncle, étoit mort en 1717. Sa fortune alors se trouvoit fort bornée; sa mère, qui avoit apporté la plus grande partie des biens dans la famille, étoit encore jeune, & le bien de son père étoit partagé. Dans cette position, âgé à peine de dix-sept ans, ayant à délibérer presque seul sur le parti qu'il avoit à prendre, il se déterminà à faire toute sa vie les fonctions de Conseiller au Parlement,

pour

pour lesquelles il se sentoît de l'attrait. Il se plaisoit souvent à dire que ce n'étoit pas sans regret qu'il s'étoit vu entraîné, par les circonstances, dans une carrière différente. Il s'étoit fait l'idée la plus grande & la plus touchante de l'état d'un Magistrat également recommandable par ses lumières & par son intégrité. Dans ces vues, il s'étoit livré tout entier à l'étude de la Jurisprudence; & c'est alors, dans la première jeunesse, qu'il acquit les principes de cette connoissance profonde des loix & des formes du royaume, qui depuis l'ont rendu si utile dans les différens Conseils où il a été appelé. L'esprit de M. Trudaine le portoit toujours à approfondir les choses, & à ranger ses connoissances de manière à en former un ensemble dont toutes les parties se liaissent entre elles, & au plan général. Cette habitude d'ordonner ses connoissances & ses projets, est ce qui forma le caractère distinctif de son esprit. Il en tira deux grands avantages, l'un, de rendre ses études faciles; l'autre, d'être lumineux, lorsque les circonstances l'exposèrent à montrer le fruit de ses veilles & de ses réflexions. Il opinoit toujours avec clarté, netteté & assurance. Il étoit loin de dédaigner cette éloquence qui vient de la chaleur de l'imagination, de l'abondance des images & de la richesse de la diction; il l'admiroit souvent dans les autres, mais il l'employoit rarement lui-même. Son éloquence étoit mâle & solide; elle consistoit à répandre du jour sur tous les objets qu'il parcouroit, & à parler purement sa langue dont il avoit une connoissance parfaite. Il ne se servoit jamais que du mot propre à l'idée qu'il vouloit exprimer. Ces qualités, qu'il a portées dans la suite à un degré plus éminent, commencèrent de très-bonne heure à le faire connoître. Il exerçoit depuis sept ans ses fonctions avec distinction, lorsque les circonstances lui firent changer de plan de vie, & tournèrent du côté de l'administration des talens qu'il avoit consacrés à la jurisprudence. M. de Gaumont, Conseiller d'État & Intendant des finances, avoit une nièce, fille de M. Chauvin, Conseiller au Parlement; il desiroit la marier à un homme qui pût un jour lui succéder: il jeta les yeux sur M. Trudaine, comme sur un des Magistrats le plus capable de remplir ses vues.

M. le cardinal de Fleury parut approuver ce choix; il avoit particulièrement connu M. Trudaine le père, dans le temps qu'ils

étoient l'un Evêque de Fréjus, l'autre Intendant de Lyon : il croyoit même lui avoir quelques obligations. Il ne voulut pas proposer au Roi, pour ce mariage, la survivance qu'on demandoit, de la charge d'Intendant des finances; ce Ministre étoit très-oppoſé à ces sortes de grâces prématurées; mais il fit espérer qu'il en obtiendrait l'agrément pour M. Trudaine, après la mort ou la retraite de M. de Gaumont. Le mariage fait, M. Trudaine acheta une charge de Maître des Requêtes : il ne tarda pas à s'y distinguer. M. le Chancelier d'Aguesseau conçut pour lui une véritable amitié; il lui trouvoit des connoissances analogues à celles qu'il possédoit lui-même dans le degré le plus éminent. Il l'employa souvent dans différentes affaires de législation très-déliçates, & qu'il avoit particulièrement à cœur : il aimoit à les traiter avec lui, & il a dit souvent que le travail qu'il faisoit avec M. Trudaine le délassoit de celui qu'il avoit fait dans le reste de la journée. Il a continué, jusqu'à sa mort, de lui marquer la même confiance. Il lui trouvoit des talens si décidés pour la législation, qu'il lui reprocha plusieurs fois de songer à la place d'Intendant des finances, qu'il regardoit comme plus liée à l'administration qu'à la jurisprudence. L'amitié & le suffrage de ce grand homme garantissent suffisamment les talens rares de M. Trudaine, pour cette partie si essentielle d'un homme d'État.

M. le cardinal de Fleury continuoit de lui marquer de l'estime & de l'amitié; il l'admettoit souvent dans son intimité, & cherchoit à le bien connoître, avant de le proposer au Roi pour une place d'administration.

Peu de temps après, M. Orry, qui avoit été nommé à l'Intendance de Valenciennes, fut fait Contrôleur général. M. de la Granville, Intendant d'Auvergne, fut nommé à sa place, & cette dernière Intendance fut donnée à M. Trudaine, deux ans après qu'il eut été fait Maître des Requêtes.

La nomination à une place d'Intendant fait ordinairement, pour tous ceux qui suivent cette carrière, une époque remarquable dans leur vie. Appliqués jusque-là à l'administration de la justice distributive, il en est peu qui aient trouvé l'occasion de porter leurs vues sur l'administration d'une province, & ce n'est que par des

études particulières qu'ils peuvent en avoir acquis quelques principes. Quoiqu'entre les fonctions dont ils sont chargés, plusieurs exigent la science des loix la plus pure, ils n'y trouvent pas des ressources suffisantes pour la connoissance des hommes & des choses, qui leur est nécessaire. C'est un usage précieux à bien des égards, de ne confier des fonctions aussi étendues & aussi délicates, qu'à des hommes accoutumés à connoître & à respecter les loix, par l'étude particulière qu'ils en ont faite dans le commencement de leur vie. Mais cette étude doit nécessairement être suivie, dans les premiers momens de ce nouvel état, d'un apprentissage des fonctions de pure administration, dont quelques-unes paroissent avoir plus d'analogie aux détails tumultueux du militaire, qu'à la jurisprudence.

Ce fut dans cette nouvelle carrière que les talens de M. Trudaine commencèrent à se développer. Ses vues, ses projets, ses lumières parurent toujours prendre de l'accroissement, à mesure que ses occupations devenoient plus importantes. Il embrassa à la fois toutes les parties qui lui étoient confiées; il s'occupa avec ardeur à saisir les principes de chacune; il fut se les rendre si familières, qu'il en conserva toute sa vie la connoissance la plus solide & la plus sûre. Son caractère de fermeté & d'intégrité, dans la répartition des impositions, commença par lui acquérir cette considération qui est encore quelque chose de plus que l'estime, & qui est si nécessaire pour faire des choses vraiment utiles. Il se livra particulièrement à la construction des chemins, qui étoient dans le plus mauvais état: il sembloit qu'il prévît dès-lors qu'il seroit un jour chargé de cette administration importante dans tout le royaume.

La province d'Auvergne est séparée en deux parties, dont l'une comprend les campagnes fertiles de la Limagne & des environs de Clermont, l'autre des montagnes presque inaccessibles en tout temps. Les moissons de la plaine & les dépouilles des troupeaux de la montagne, ne procuroient pas aux habitans toutes les richesses qu'elles paroissent leur promettre. M. Trudaine sentit & fit sentir aux Ministres, qu'il ne manquoit que des communications pour établir un heureux échange entre ces productions utiles. Il travailla avec succès à procurer à cette province cet avantage précieux,

qui a été depuis perfectionné, & qui y a attiré les richesses des provinces voisines. Toujours prêt à voir par ses yeux, il portoit par-tout l'œil vigilant d'un administrateur infatigable, & la conduite sage d'un Magistrat éclairé. Dans la persuasion que les formes sont le plus sûr garant de la pureté de l'administration, il s'y tint toujours étroitement attaché. Il les conserva avec soin dans toutes les parties où elles étoient établies; il les ramena dans celles où on avoit pu s'en écarter, & les introduisit dans celles qui en avoient jusqu'alors paru le plus éloignées. Il porta même si loin cet attachement aux formes judiciaires, que quelques personnes en prirent occasion de le croire moins propre aux affaires d'administration: mais il ne tarda pas à prouver que cette qualité chez lui ne faisoit aucun tort à l'expédition; & son travail, sans rien perdre du côté de l'activité, en acquit une bien plus grande solidité. Il étoit attentif à écarter les abus de tout ce qui l'entouroit, & à ne s'attacher que les hommes les plus sûrs pour le caractère, & le plus en état par leurs talens & leurs lumières, de remplir les fonctions dont il les chargeoit. Il fut Intendant d'Auvergne pendant cinq ans. M. de Gaumont lui offrit en 1734 de lui remettre sa place; & M. le Cardinal de Fleury ayant proposé au Roi de lui en donner l'agrément, il vint alors exercer la charge d'Intendant des Finances. Il eut le département du Domaine qu'avoit eu M. de Gaumont avant lui. Il y porta des connoissances acquises depuis long-temps dans la Jurisprudence, qui fait la base principale des affaires de ce département. Il eut occasion de faire connoître dans cette place, & la fermeté de son caractère & l'étendue de ses lumières. M. Orry, alors Contrôleur général, lui confia, peu d'années après, la direction des ponts & chaussées, qui lui a valu l'estime de la nation, par l'étendue de ses projets, la suite qu'il mettoit dans les détails, & l'économie avec laquelle il en a dirigé tous les travaux.

Le département des ponts & chaussées que M. Trudaine a conduit pendant trente ans, est d'une étendue considérable & comprend beaucoup de détails. Il n'en négligea aucun, & s'appliqua avec ardeur à y introduire l'ordre & l'économie qu'il avoit naturellement dans l'esprit. Il s'occupa principalement des deux parties

qui lui parurent les plus essentielles, & sans lesquelles il sentit bien que tout l'édifice qu'il méditoit, ne pourroit subsister : la première est la distribution & la comptabilité des fonds; la seconde, le choix des Artistes destinés à exécuter sous ses ordres les travaux nécessaires. Il a eu le bonheur de conduire ces deux parties avec un succès égal.

Dans la première, il fut si bien distribuer les sommes destinées par le Roi à cet objet, & mesurer avec tant d'exactitude les époques de la rentrée des fonds, pour y proportionner l'étendue & l'activité des travaux dont il étoit chargé, qu'il étoit sûr de pouvoir ordonner à point nommé les payemens des ouvrages à mesure qu'ils avançaient. Cette exactitude lui concilioit la confiance des entrepreneurs & des ouvriers, & lui donnoit la facilité de conduire ses travaux avec une économie qui a souvent fait l'étonnement des artistes les plus expérimentés. Il n'avoit pas donné moins d'attention à la régularité de la comptabilité, pour empêcher que la plus petite partie de ces fonds ne pût être détournée à des objets étrangers. Il s'en faisoit rendre compte, & employoit un temps considérable à en suivre tous les détails avec la plus scrupuleuse attention. Aussi on pouvoit toujours être sûr que les sommes destinées à cet objet étoient bien employées.

Quant au choix des Artistes, il ne négligea aucun des moyens qui peuvent servir à former les hommes, & à leur inspirer le zèle & la confiance nécessaires pour entreprendre & exécuter de grandes choses. Il eut le bonheur de s'entourer, dans le premier ordre, d'hommes recommandables par leur probité & leurs talens. Il leur témoigna une amitié & une confiance par laquelle il gagna entièrement la leur; & il étoit formé entre eux & lui, des liaisons d'estime & d'attachement qu'il a conservées chèrement jusqu'à la fin de sa vie. Il les admettoit à son intimité; il les consultoit dans tous les projets qu'il méditoit, & il étoit parvenu à leur inspirer des sentimens d'un zèle & d'un désintéressement rares. Il comprit que pour avoir des hommes tels qu'il les desiroit, il falloit les former & les diriger de bonne heure aux vertus & aux talens qu'on exigeoit d'eux. C'est dans cet esprit qu'il forma une École où tous les concurrens étoient également admis à venir essayer leurs

bonne volonté & leurs dispositions. Il plaça à la tête M. Perronet, aujourd'hui premier Ingénieur des ponts & chaussées, Membre de cette Académie & de celle d'Architecture, qu'il crut propre à cet emploi de confiance, par la pureté de ses mœurs, la sûreté de ses connoissances & la sagesse de son esprit. Le succès répondit pleinement à ses vues. Il avoit une satisfaction pure lorsqu'il entendoit dire du bien de ceux qu'il employoit. Il les connoissoit particulièrement presque tous. Il aimoit à s'entretenir avec eux de ce qui les touchoit, pour les connoître plus intimement. Il avoit eu soin d'exciter entre eux une émulation honnête, qui étoit accompagnée d'une union fondée sur l'estime réciproque; & pour la cimenter, il avoit soin de les assembler souvent chez lui, & de les consulter en commun, de manière que tout ce Corps paroissoit animé du même esprit. Lorsqu'il y avoit quelque place à donner, il étoit presque sans exemple que le choix ne tombât pas sur celui qui auroit été nommé par tous les confrères. Cette justice exacte & soutenue éloignoit de ce Corps jusqu'à l'ombre de cette basse jalousie qui a quelquefois déshonoré les plus grands talens. Il étoit parvenu par-là à écarter toute espèce de sollicitation étrangère; on en reconnoissoit l'inutilité: chacun se contentoit de faire parler pour lui ses travaux & ses talens, sans chercher un protecteur étranger, souvent plus occupé de son protégé que du bien de la chose.

Par ces moyens réunis, M. Trudaine réussit à entreprendre & à achever plusieurs grands ouvrages qui seront des monumens durables de son zèle & de son attachement à ses devoirs, & de la capacité de ceux qui les ont conduits.

Le pont d'Orléans, entrepris par M. Hupeau, mort depuis premier Ingénieur des ponts & chaussées; le pont de Moulins, construit avec la plus grande solidité par M. de Regemorte, premier Ingénieur des turcies & levées, & de l'Académie d'Architecture, sur un fond de sable, & sur l'Allier, rivière orangeuse, qui avoit déjà détruit plusieurs fois des ouvrages pareils, entrepris dans le même lieu; celui de Tours, conduit par M. Bayeux, Inspecteur général, commencé depuis quelques années; celui de Saumur, conduit par M. de Voglie, Ingénieur de Touraine; enfin

les projets & les premiers fondemens du pont de Neuilly sur la Seine, par M. Perronet, sont les fruits de l'affection particulière qu'il avoit mise à cet objet important. On ne parle pas ici d'une multitude d'autres ouvrages moins considérables, qui se présentent de toutes parts à ceux qui voyagent dans le royaume. Des routes essentielles au commerce, entreprises & achevées, des montagnes adoucies, des abords & des traversées de villes embellis, attestent & attesteront pendant des siècles, aux patriotes & aux Étrangers, l'attention particulière que le Roi a cru devoir donner à la facilité du commerce de ses sujets.

M. Trudaine ne garda pas long-temps le département du Domaine dont il avoit été chargé par la démission de M. de Gaumont; il eut celui des Fermes générales après M. de Fulvy, & fut chargé de la principale administration du Commerce, lorsque M. Rouillé, qui avoit ce détail, fut nommé à la place de Secrétaire d'État de la Marine. Il apporta dans ces deux parties le même esprit qu'il avoit montré dans toutes celles dont il avoit été successivement chargé. Son attachement aux intérêts du Roi, ne le fit jamais écarter des principes de la justice la plus exacte. Il traitoit les affaires de finances avec cette franchise noble qui lui gagna toujours les cœurs. L'amour de la patrie & celui de l'humanité en général, le portoit à chercher les moyens de soulager le peuple, sans nuire aux intérêts du Roi. Il gémissoit & s'attendrissoit souvent sur cette multiplication d'impôts que les circonstances ont rendu nécessaires. Il mettoit tout en usage pour en adoucir la charge, par la facilité de la perception. Dans les discussions qu'il avoit quelquefois avec les Fermiers généraux, ou sur le prix de leur bail, ou sur quelque perception qu'il trouvoit trop onéreuse, il écoutoit leurs raisons; il tâchoit de les pénétrer de sa façon de penser, & y réussissoit souvent; aussi en étoit-il fort aimé & en a-t-il été sincèrement regretté.

Le département du Commerce paroît comporter des vues beaucoup plus étendues & des opérations plus utiles. M. Trudaine en fut chargé dans un temps où toute la nation éveillée par nos rivaux & par les écrits même de plusieurs de nos compatriotes, paroissoit entrer dans une espèce de fermentation. On n'étoit plus

## 144 HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE

dans ces temps où la science du gouvernement sur cet objet ; étoit un mystère impénétrable à ceux qui n'y étoient pas initiés ; tout le monde, au contraire, réfléchissoit, parloit & écrivoit sur le commerce, regardé par toutes les nations comme l'appui le plus sûr de la prospérité des États. Les opinions se partageoient : quelques hommes instruits critiquoient les principes adoptés jusqu'alors ; d'autres, attachés à des connoissances qu'ils avoient toute leur vie cultivées, croyoient que tout ce qui n'avoit pas été prévu par les Anciens, étoit vicieux, & rejettoient avec indignation tout ce qui leur paroissoit nouveau. M. Trudaine déjà formé aux affaires & à la connoissance des hommes, par une expérience longue & éclairée, écoutoit tout, profitoit de ce qui lui paroissoit utile, & savoit encourager les différens partis, en les conciliant. Mais le poids de sa considération servoit à entretenir l'équilibre ; par-là il laissoit au temps & à la discussion à préparer les voies. La matière s'éclaircissoit, & les nouvelles décisions étoient adoptées sans peine. Plus la marche avoit été lente, plus les progrès étoient sûrs. Également attaché à la règle, & porté par son caractère à favoriser la liberté, il savoit concilier l'une avec l'autre. Il suivoit avec zèle & exactitude, toutes les branches de manufactures, & ne manquoit aucune occasion de relâcher insensiblement les gênes, & de donner de l'effor à l'industrie. Pendant que ces opinions générales se discutoient, M. Trudaine ne perdoit pas les détails de vue. Les fonds destinés depuis long-temps à encourager l'industrie dans le royaume, souvent mal distribués, & alors presque entièrement épuisés, revenoient de toutes parts, en silence, à leur destination naturelle. Après quelques années entièrement consacrées au rétablissement de l'ordre, il se trouva par ce moyen en état d'appeler dans le royaume, les branches d'industrie les plus florissantes chez l'étranger. Souvent quelques avances faites à propos, quelques secours donnés à des Artistes laborieux & intelligens, excitèrent le travail & l'émulation dans des provinces prêtes à tomber dans la langueur. Ces secours ménagés avec une économie attentive, paroissoient se multiplier. Il eut soin de ne confier sous lui cette administration qu'à des hommes honnêtes, actifs & intelligens. Il y ramena, comme dans les autres parties qui avoient été remises

à

à ses soins, l'observation exacte des formes & des loix dans le détail. Il s'attacha les Négocians, cette classe précieuse & estimable des citoyens, par la considération qu'il leur marqua & qu'il chercha à leur attirer de toutes parts. Il aimoit à converser avec eux, à les voir former leurs spéculations, & à puiser chez eux les fruits de l'expérience & du génie. Son ame vertueuse & honnête, paroïssoit être à son aise avec les hommes de cet état, chez qui ces qualités sont recommandables, & dont les principes y sont si analogues. Il entretenoit particulièrement une correspondance plus intime avec ceux qui sont attachés au Conseil en qualité de Députés des places commerçantes; & son nom étoit chéri, dans ce Corps respectable des représentans du Commerce du Royaume.

Indépendamment des différens départemens de M. Trudaine, il étoit quelquefois appelé dans les Conseils, pour y délibérer des affaires générales, & plusieurs Ministres le consultoient avec la confiance la plus entière. M. Orry, pendant le ministère duquel il avoit commencé à se mêler des affaires générales, avoit conçu pour lui une estime qui s'est soutenue jusqu'à la fin de sa vie. M. de Machault, qui succéda à M. Orry, étoit son ami dès l'enfance. Enfin, tous ceux qui l'ont consulté en ont reçu des secours utiles & des lumières satisfaisantes.

M. Trudaine avoit porté ses vues sur toutes les parties de l'Administration; son imagination s'étoit promené sur tous les projets qui pouvoient contribuer à la perfection du Gouvernement, à la prospérité de l'État, & sur-tout au bonheur du peuple: il n'étoit point de moyens tendans à ces buts utiles, sur lesquels il n'eût formé des plans très-vastes & très-étendus; il en entretenoit souvent ceux qui étoient le plus dans son intimité, & qu'un amour du bien analogue à son caractère lui avoit plus particulièrement attachés; & ces conversations, dans lesquelles il instruisoit toujours, en paroissant douter & discuter, étoient de tous les délassemens qu'il se permettoit après ses longs travaux, ceux qui lui plaisoient le plus.

Il avoit reçu de la part du Roi les récompenses qu'il ambitionnoit; Sa Majesté le traitoit toujours avec cette bonté qui la fait chérir de ceux qui l'approchent. Elle l'avoit comblé de grâces

dans sa personne & dans celle de son Fils; & chacune de ses grâces avoit été accompagnée d'une marque d'estime infiniment supérieure au bienfait. Il avoit été fait successivement Conseiller d'État, Conseiller au Conseil royal de Commerce & au Conseil royal de Finances.

Les grandes occupations, jointes à une disposition naturelle aux catarres, affoiblissoient depuis long-temps la santé de M. Trudaine; une surdité qui lui étoit survenue long-temps avant sa mort, l'empêchoit souvent d'affister au Conseil: il eut, en 1759, une maladie considérable, dont il guérit; mais il sentit dès-lors qu'il avoit plus besoin de repos; il commença à laisser à son fils, qu'on lui avoit donné pour Adjoint, la plupart des détails les plus fatigans, jusqu'à ce qu'enfin sa santé devenant de jour en jour plus mauvaise, il le chargea presque de la totalité de ses départemens, ne se réservant que celui des ponts & chaussées, que la longue habitude lui avoit rendu plus familier, & auquel il s'étoit attaché par le bien qu'il y avoit fait. Les rhumes dont il étoit tourmenté presque tous les hivers, lui avoient laissé une toux qui devint presque continuelle dès les commencemens de l'année dernière. Les Médecins jugèrent dès-lors que son état étoit dangereux, & essayèrent inutilement plusieurs remèdes. Il sentit lui-même, par la diminution de ses forces, que sa fin approchoit; il le vit avec le calme de l'homme juste. Il alla cependant, comme à son ordinaire, passer la plus grande partie de l'année à sa terre de Montigny: il y demeura environné d'un très-petit nombre d'amis intimes, dont il faisoit le bonheur, & que l'état actuel de sa santé mettoit au désespoir; il les consolait, les soutenoit, par le courage & la tranquillité de son ame. Vers la fin du mois de Novembre, la fièvre continue se joignit à l'état de dépérissement dans lequel il étoit depuis plus de huit mois. Ce nouvel accident le ramena à Paris; il s'y réduisit, dès les premiers jours, à la société de son fils & de sa belle-fille, & de deux seuls amis qui lui étoient attachés depuis bien des années, & dont les soins ont fait la consolation de ses derniers momens. Au milieu des pleurs & des sanglots de ceux qui l'entouroient, & de l'appareil funeste qui frappoit continuellement ses regards

tourmenté de douleurs aiguës & insupportables, son ame, loin de s'altérer, se déploya dans toute sa force & dans toute sa beauté. Il se livra à sa tendresse pour les seuls objets qui lui restoient, mais la fermeté de son ame n'en souffrit pas un moment. Il envisagea la mort comme la fin d'un voyage long & honorable. Un jour son fils, dans l'excès de l'affliction, recevant quelques derniers ordres, qu'il lui donnoit, avec le plus grand sang-froid, crut devoir l'informer de l'intérêt universel qu'on lui avoit marqué sur son état, de l'estime & de la considération dont il jouissoit, & qui ne sont jamais plus vraies que dans ces funestes instans; son père l'écouta avec une douce satisfaction peinte dans les yeux; ensuite le regardant avec attendrissement: *Eh bien, mon ami*, lui dit-il, *je te lègue tout cela*. Il remplit, avec le même sang-froid, les devoirs que lui imposoit la religion. Le 19 Janvier, il reçut, le matin, le Viatique, entouré de ses principaux domestiques; & bientôt après il sentit qu'il ne lui restoit que peu d'instans à vivre. Son fils en larmes, s'étant approché de son lit; le moribond rassembla ses forces, prit un visage serein, & lui dit, en lui tendant la main, *adieu, mon ami*; ce furent presque ses dernières paroles.

Nous n'avons jusqu'ici vu dans M. Trudaine que le Magistrat & l'Homme public; sa vie privée & son caractère avec ses amis, ne méritent pas moins d'être connus. Il avoit naturellement l'ame ferme & sensible: il savoit allier ces deux qualités souvent inconciliables. Personne ne porta jamais à un plus haut degré, l'amour de l'humanité; rigide & scrupuleux pour lui-même, il étoit, par caractère, par raison, indulgent pour les autres. Sa vertu peut-être la plus dominante, étoit l'amour de la vérité & de la simplicité: il l'avoit poussé si loin, qu'il évitoit, avec un scrupule étonnant, je ne dis pas tout ce qui pouvoit avoir l'air de fausseté, mais de la plus légère exagération. Cette vertu, née avec lui, avoit pris tant de force, par l'habitude persévérante qu'il en avoit, qu'il la communiquoit à tous ceux qui étoient avec lui en commerce d'affaires ou de familiarités, & plusieurs personnes ont avoué qu'il leur étoit impossible de déguiser la vérité à M. Trudaine, tant il inspiroit de confiance & de franchise. Il aimoit les Sciences; quoique ses occupations ne lui eussent permis d'en suivre aucune

en particulier, il étoit aisé de voir qu'il avoit l'esprit de toutes; il entendoit ceux qui les possédoient, & il en étoit écouté. Il se plaisoit particulièrement dans la société des Gens de Lettres & des Savans: il les cultivoit sans prétention: il vivoit avec eux, parce qu'il aimoit à les entendre; & ils se plaisoient avec lui, parce qu'ils étoient sûrs de trouver, dans sa conversation, de la satisfaction, & souvent des lumières. Ses liaisons particulières avec plusieurs des Membres les plus distingués de cette Académie, lui firent desirer d'y être admis: il y fut élu en 1743.

Il prenoit un intérêt très-vif à tout ce qui fait l'objet des occupations de cette illustre Compagnie, dans laquelle il avoit presque autant d'amis que de confrères. Il étoit toujours empressé à contribuer, de tout son pouvoir, à tout ce qui pouvoit tendre à l'avancement des Sciences. Il fut, pendant quelque temps, aux séances; mais ses occupations, & le mauvais état de sa santé, ne lui ayant pas permis d'être aussi exact à y assister, qu'il l'auroit désiré; il donna en 1764 la démission de sa place. Son fils y fut élu, & le Roi, du consentement de l'Académie, lui permit d'y conserver sa séance & sa voix délibérative.

M. Trudaine, malgré ses occupations, avoit beaucoup lû sur toutes sortes de matières; mais il s'étoit particulièrement appliqué à l'Histoire, comme plus analogue à ses autres connoissances, & plus propre à exercer son esprit, naturellement méditatif. Il parvint à en acquérir une connoissance profonde, & sur-tout de l'histoire de son pays. Il la savoit en homme d'État, en Magistrat & en homme d'esprit. Il s'étoit aussi beaucoup occupé des ouvrages de Philosophie, & avoit été en liaison avec les hommes les plus célèbres de ce siècle, & intime ami de plusieurs d'entr'eux. Il aimoit à discuter, mais la discussion de sa part étoit si douce, qu'il ne proposoit presque jamais ses opinions que comme des doutes. Souvent il lui est arrivé de donner lui-même du corps & de la solidité à une objection qu'on lui faisoit, pour l'attaquer ensuite avec tous les ménagemens qu'il croyoit devoir aux autres. Lorsqu'il vouloit appuyer ses opinions par des faits, il racontoit avec la grâce que donnent la vérité & la clarté. Sa politesse étoit moins le fruit de l'habitude & de l'usage du monde, que d'une bien-

veillance naturelle qu'il avoit pour ceux qu'il aimoit à voir ; & ses égards étoient d'autant plus flatteurs, qu'il n'étoit pas difficile de pénétrer qu'ils étoient fondés sur l'estime. Incapable de dissimulation, son abord froid pour ceux qu'il ne connoissoit pas assez, ou qu'il croyoit avoir quelque raison de ne pas désirer de voir, a souvent prévenu quelques personnes contre lui ; mais ceux qui ont eu occasion de le connoître plus particulièrement, conviendront, avec plaisir, qu'il étoit de la société la plus douce & la plus facile.

M. Trudaine étoit naturellement modeste, & cette modestie n'étoit pas chez lui une vertu dictée par la raison ou par la réflexion ; elle étoit née avec lui, & faisoit une partie essentielle de son caractère. Son amour pour la simplicité & pour la justice, le portoit à craindre de s'assigner une place qui ne fût pas la sienne. Il pensoit qu'il n'étoit pas permis à un homme de croire qu'il méritoit de la gloire. Ce sentiment qui porte à vouloir s'élever au-dessus de ses semblables, lui paroissoit injuste. Il disoit souvent que les hommes ne devoient désirer que la paix ; employer tous ses efforts pour faire du bien aux autres, mériter par-là d'en être aimé & bien voulu, étoit selon lui le moyen de se procurer cette tranquillité intérieure & extérieure, qu'il regardoit comme la seule récompense qu'il fût permis d'ambitionner. Avec cette façon de penser, qui étoit devenue un sentiment chez lui, il n'est pas difficile de s'imaginer qu'il fût loin de toute ambition. Content des circonstances dans lesquelles il se trouvoit, il ne desiroit jamais aucune place ; il avoit obtenu celles qu'il avoit sans les avoir sollicitées ; & comme il auroit su ne les pas regretter, il n'en desiroit pas de supérieures ; il les auroit plutôt craint que souhaité ; & le public, qui l'y avoit quelquefois désigné, le récompensa de sa modération, en lui accordant la considération qui y est ordinairement attachée.

M. Trudaine avoit rassemblé pendant le cours de sa vie, tous les biens de sa famille. Il joignoit à ce patrimoine des bienfaits considérables du Roi. Il sut ménager & arranger sa fortune, avec le même ordre qui l'avoit dirigé dans les affaires publiques. Également éloigné de l'avarice & de la prodigalité, il destina ses

150 HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE

revenus à tenir un état honorable & simple; il affectionnoit surtout sa terre de Montigny, qu'il a passé beaucoup de temps à améliorer & à embellir; mais ce dont il s'occupoit particulièrement, étoit le bien-être des habitans de cette terre; il leur a procuré, par ses soins, des moyens de faire valoir leur industrie. Tout ce qu'il a fait respire son esprit; tout y porte le caractère de la solidité, de l'ordre & de la simplicité.

M. Trudaine n'eut de son mariage que trois enfans, deux fils & une fille; la fille est morte en bas âge, & son fils cadet, dans le temps où il s'occupoit de lui procurer un état. Il lui reste un fils unique, à qui le Roi avoit accordé de son vivant la survivance & l'adjonction à toutes les places.

